

HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°130

Informations du 17 au 23 janvier 2009



JOURNAL OFFICIEL du 17 au 23 janvier 2009

Indice de référence des loyers du quatrième trimestre de 2008

Avis relatif à l'indice de référence des loyers du quatrième trimestre de 2008 (loi n° 2008-111 du 8 février 2008)
 JORF n°0014 du 17 janvier 2009 page 1047 - texte n° 155 - NOR: ECES0901081V
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020104238&dateTexte>

Offices publics de l'habitat soumis aux règles de la comptabilité publique - Présentation des budgets

Arrêté du 24 décembre 2008 fixant le budget des offices publics de l'habitat soumis aux règles de la comptabilité publique
 JORF n°0018 du 22 janvier 2009 page 1390 - texte n° 62 - NOR: MLVU0827592A
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020133218&dateTexte>

CONSEIL DES MINISTRES (communication)

La mise en œuvre du plan bâtiment prévu par le Grenelle de l'environnement

Le secteur du bâtiment représente plus de 40% de la consommation d'énergie finale et contribue pour près du quart aux émissions nationales de gaz à effet de serre. De nombreuses mesures de réduction des consommations énergétiques des bâtiments préconisées lors du Grenelle de l'Environnement ont d'ores et déjà trouvé une traduction. Compte tenu des enjeux liés à ce programme, de sa complexité et de la multiplicité des acteurs, le Gouvernement a jugé nécessaire que ce chantier fasse l'objet d'un pilotage spécifique, sur la durée, par une personnalité de haut niveau. Il a confié cette mission de pilotage à M. Philippe Pelletier, jusqu'ici président de l'agence nationale pour l'habitat, qui constituera dans les prochains jours un comité stratégique composé des principaux acteurs concernés par la mise en œuvre du programme...
 Conseil des ministres - [Communication](#) - 2009-01-21

PARLEMENT (commissions)

Projet de loi de mobilisation pour le logement et contre l'exclusion - Incitation fiscale pour louer son logement à des personnes défavorisées (commission des finances)

La commission est saisie d'une série d'amendements portant articles additionnels **après l'article 15**. La commission adopte notamment un amendement du rapporteur pour avis portant à 70 % la déduction pour le calcul du revenu foncier imposable lorsqu'un propriétaire loue un logement à un organisme en vue de sa sous-location à des personnes défavorisées ou pour l'hébergement de telles personnes...
 Assemblée Nationale - Commission des finances - 2009-01-21
http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cfiab/08-09/c0809059.asp#P5_313

UNION EUROPEENNE

Atlas urbain: l'Europe mise sur le satellite pour doter les villes d'un outil de développement intelligent

Cette année, 185 villes des 27 États membres de l'UE vont bénéficier pour la première fois de cet «atlas urbain». Elaboré par la Commission européenne et les États membres grâce à la technologie spatiale européenne et compilé à partir de milliers de photos satellite, l'atlas propose une cartographie numérique détaillée peu coûteuse qui met les données les plus récentes et les plus précises sur l'utilisation et l'occupation des sols à la disposition des urbanistes. Il leur permet de mieux évaluer les risques et les possibilités qui vont des menaces d'inondation à l'impact du changement climatique mais aussi d'identifier de nouvelles infrastructures et des besoins nouveaux en matière de transport public. Toutes les villes de l'UE seront couvertes par l'atlas urbain d'ici 2011...

[Commission Européenne IP/09/65](#) - 2009-01-16

CIRCULAIRES

Administration départementale de l'Etat

Cette circulaire précise après la consultation préfectorale, la préfiguration de la nouvelle organisation départementale qui entrera en vigueur le 1er janvier 2010...

Premier Ministre - [Circulaire](#) - 2008-12-31

Les informations de cette circulaire, largement diffusée en début d'année sur différents sites, sont "officialisées" par la mise en ligne sur le site de la RGPP

Location en meublé

Exonération des produits de la location ou de la sous-location d'une partie de la résidence du bailleur consentie à un prix raisonnable. Notion de prix raisonnable. Actualisation du seuil de tolérance administrative...

B.O Impôts - Circulaire 4 F-1-09 n° 5 - 2009-01-16

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2009/4fepub/textes/4f109/4f109.pdf>

Livraisons d'énergie calorifique - Taux réduit de TVA

L'article 73 de la loi n° 2008-1443 du 30 décembre 2008 de finances rectificative pour 2008 (Journal Officiel de la République Française du 31 décembre 2008) étend, à compter du 1er mars 2009, le bénéfice du taux réduit aux livraisons de chaleur lorsqu'elle est produite au moins à 50 % à partir de la biomasse, de la géothermie, des déchets et d'énergie de récupération. Cette mesure s'applique aux fournitures de chaleur mentionnées sur les factures émises à compter du 1er mars 2009 ou incluses dans des avances et acomptes perçus à compter de cette même date...

B.O Impôts - Circulaire 3 C-1-09 n° 8 - 2009-01-22 - NOR: ECEL0930002J

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2009/3capub/textes/3c109/3c109.pdf>

JURISPRUDENCE

Location d'appartements situés dans un ensemble immobilier partiellement occupé par un service public

(...) Considérant que, même s'ils sont situés dans un ensemble immobilier partiellement occupé par un service public, les appartements, loués de longue date à des particuliers dans les conditions de droit commun, n'ont jamais été affectés ni à l'usage direct du public ni au service public dont le Crédit municipal de Paris a la charge et en vue duquel ils auraient été spécialement aménagés ; qu'il résulte également de l'instruction que ces appartements, qui bénéficient d'un accès direct et autonome sur la rue, ne sont pas reliés aux autres bâtiments qui composent l'ensemble immobilier occupé par le Crédit municipal de Paris et sont divisibles des locaux affectés au service public ; que, par suite, ces appartements, qui ne sauraient être regardés comme un accessoire des locaux appartenant au domaine public, ne constituent pas des dépendances du domaine public de cet établissement public ; que si le Crédit municipal de Paris soutient qu'en vertu d'un arrêté du 27 octobre 1960, modifié par un arrêté du 1er juillet 1962, ces appartements devaient en principe être concédés au personnel de l'établissement, soit par nécessité absolue du service, soit par utilité de service, soit en considération des fonctions occupées par les agents, cette circonstance - qu'au demeurant le Crédit municipal de Paris n'établit pas - est sans incidence sur le régime de domanialité qui leur est applicable (...)

[Conseil d'État N° 309260](#) - 2008-12-11

REPONSES MINISTERIELLES

Sécurisation des habitations contre le risque incendie

(...) Le dispositif d'alerte pourrait reposer sur l'installation de détecteurs autonomes, avertisseurs de fumée dans tous les locaux à usage d'habitation, afin de prévenir les occupants des lieux en cas de départ de feu. Cette solution a fait l'objet d'une proposition de loi examinée en seconde lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat l'été dernier. Elle pourrait faire l'objet d'un amendement parlementaire au projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion qui sera soumis à l'examen de votre assemblée très rapidement. Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que l'obligation d'équiper les foyers de détecteurs de fumée ne peut être suffisante en elle-même ; elle doit nécessairement s'accompagner non seulement d'une bonne définition du dispositif à mettre en place, mais aussi d'une bonne identification de la personne responsable de l'installation comme de la maintenance, et enfin – et surtout – d'une information sur la conduite à tenir en cas d'incendie(...)

Assemblée Nationale - Question orale - 2009-01-06

http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr/2008-2009/20090112.asp#P318_95287

Sénat - Dossier législatif de la proposition de loi <http://www.senat.fr/dossierleg/pp105-022.html>

*Regards et libres propos sur l'actualité :
le blog « veille habitat, logement et CL »*

- L'Etat précise sa stratégie territoriale

<http://www.cawa.fr/veille-habitat-logement-et-collectivites-locales-rubrique5.html>

INFORMATION A NOS LECTEURS :

Le format de la lettre gratuite HCL change progressivement. On vous confirme que nous travaillons à vous proposer bientôt une publication totalement professionnelle (bi-média certainement) sur abonnement payant. La lettre HCL reste diffusée gratuitement mais la rubrique « revue du Web » disparaît et la périodicité devrait ne plus être hebdomadaire.

Bulletin d'informations édité en collaboration avec ACRD, société éditrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales (<http://www.idveilleofficiel.fr>)

Pour vous abonner à la Lettre Habitat et Collectivités Locales, inscrivez-vous gratuitement sur le site <http://www.inventaires.fr>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires*, 35-37, avenue Joffre - 94160 Saint-Mandé - tel. : 01 48 08 49 20

Courriel : contact@inventaires.fr

© 2009 *Inventaires* - Tous droits réservés

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.